

Le profil socio-professionnel du Conseil municipal de la Ville de Genève. Une biographie collective (1935-1999)

Baptiste Antoniazza
Institut d'études politiques, Université de Lausanne

«Je suis radicale, j'ai eu des enfants, j'ai travaillé en même temps et j'ai jonglé avec mes horaires comme tout le monde et je me suis débrouillée toute seule. Le Parti radical est un parti qui encourage les femmes qui savent prendre leurs responsabilités.»
Michèle Ducret, conseillère municipale radicale, 2001

«Nous sommes responsables de donner la possibilité de donner accès au Conseil municipal à toutes les catégories de la population [...] construire un système qui, a priori, exclut certaines catégories de la population et de manière croissante, c'est antidémocratique.»
Sami Kanaan, conseiller municipal socialiste, 2001

Dans les propos ci-dessus, qui s'inscrivent dans la discussion sur une motion demandant une aide financière pour les élu-e-s ayant des enfants à charge, le Conseil municipal débat sur un sujet récurrent, celui de la responsabilité, individuelle ou collective, de l'élargissement de la représentativité sociale dans la politique.¹ A l'instar des organes législatifs communaux suisses, le Conseil municipal de la Ville de Genève est un parlement dit de «milice» qui implique une participation bénévole ou à temps partiel, rémunérée de façon subsidiaire. Il n'est donc pas une institution professionnalisée, et ne permet pas aux élu-e-s de vivre des indemnités qui leur sont versées ; ses membres exercent généralement ainsi une activité professionnelle en parallèle de leur mandat politique.² Or, de précédents travaux consacrés aux parlementaires sur le plan fédéral ou dans les

1 *Mémorial des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève [ensuite MCM], séances du 3 novembre 2001, pp. 2314-2354.*

2 Sur le système de milice en Suisse, voir Andrea Pilotti et Oscar Mazzoleni (dir.), *Le Système de milice et la professionnalisation politique en Suisse*, Neuchâtel, Alphil, 2019.

organes législatifs communaux montrent que le système de milice ne conduit pas à une représentativité de toutes les strates d'une population. Au contraire, il existe des critères de sélection externes de formation et de professions exercées, qui biaisent la représentativité des parlements.³ Dès lors, qu'en est-il des membres du Conseil municipal de la Ville de Genève? Quelles sont les professions les plus représentées au fil du temps et quelles différences observe-t-on entre les élu-e-s des partis politiques de droite et de gauche? Alors que l'on postule que ces profils sont très différenciés durant les années 1930, période hautement conflictuelle, assiste-t-on notamment à un rapprochement des profils au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle? A l'instar de la plupart des villes suisses, cette période est marquée dans un premier temps par une domination de la droite jusqu'aux années 1990, à laquelle succède une prise de pouvoir durable de la gauche. Nous avons ainsi élaboré une biographie collective des membres du Conseil municipal sur six moments qui correspondent à des années d'élections communales (1935, 1955, 1971, 1979, 1991, 1999), afin d'analyser l'évolution de leur profil socio-professionnel selon deux dimensions: le niveau de formation et la profession exercée au moment de l'élection.⁴ Toutefois, dans un premier temps, il convient de revenir sur l'évolution du contexte politique et plus particulièrement sur les changements des rapports de force entre les différents partis au sein du parlement genevois au fil du XX^e siècle.

L'évolution des rapports de force partisans au sein du Conseil municipal

Alors que le Conseil municipal de la Ville de Genève existe depuis 1842, sa composition partisane a connu de grandes évolutions au cours des décennies. Malgré la révolution radicale de 1846, le XIX^e siècle est marqué par la domination politique et économique des grandes familles patriciennes et bourgeoises telles que les Lombard, Pictet ou Turrettini.⁵ Le Parti libéral (PL) et le Parti radical-démocratique (PRD)⁶ qui s'opposent alors sont les deux principales formations politiques historiquement présentes depuis le XIX^e siècle, tandis que

3 Voir Andrea Pilotti, *Entre démocratisation et professionnalisation: le Parlement suisse et ses membres de 1910 à 2016*, Zurich, Seismo, 2017; Roberto Di Capua, *Un système de «milice» sélectif. Recrutement et profil socio-politique des élus communaux de Zurich, Lausanne, Lucerne et Lugano (1945-2016)*, Thèse de doctorat, Université de Lausanne, 2020.

4 Nous nous appuyons sur une méthode de type prosopographique qui vise à documenter les évolutions d'un groupe social donné sur une période donnée, à ce sujet voir Claire Lemercier et Emmanuelle Picard, «Quelle approche prosopographique?», in Laurent Rollet et Philippe Nabonnand, (dir.), *Les uns et les autres... Biographies et prosopographies en histoire des sciences*, Nancy, Presses universitaires de Nancy – Éditions universitaires de Lorraine, 2012, pp. 605-630.

5 À ce sujet, voir Olivier Perroux *Tradition, vocation et progrès. Les élites bourgeoises de Genève (1814-1914)*, Genève, Slatkine, 2006.

6 Sur le PRD genevois, voir René Rieder, *Liberté humaine, justice sociale. Le Parti radical genevois*, Genève, Cercle Fazy-Favon, 1993.

le Parti démocrate-chrétien (PDC)⁷, représentant de la frange catholique de la population genevoise, se forme en 1892.⁸ Le début du XX^e siècle voit, quant à lui, l'arrivée au Conseil municipal d'élus issus du mouvement ouvrier représenté par le Parti socialiste (PS)⁹ qui, dans un premier temps, du fait d'un système électoral majoritaire notamment, collabore avec les radicaux puis s'oppose de manière franche aux partis bourgeois. Par la suite, l'entre-deux-guerres est marqué par une crise économique, sociale et politique sans précédent qui mène à l'émergence d'un parti politique d'extrême droite, l'Union nationale (UN)¹⁰, qui s'oppose violemment au mouvement ouvrier¹¹, lequel,

Pierre Beguin, éditorialiste du Journal de Genève, signe cet appel à voter aux élections municipales de 1943, dans une tentative désespérée de contenir la vague de gauche qui s'annonce avec la Liste ouvrière. (Bibliothèque de Genève).



- 7 Sur le PDC, voir David Hiler; Geneviève Perret Bari, *Le Parti démocrate-chrétien à Genève: un siècle d'histoire: [1892-1992]*. Genève, Parti démocrate-chrétien, 1992.
- 8 Les noms des partis politiques genevois peuvent varier dans le temps. Ainsi, les libéraux se nomment Parti démocratique puis Parti national démocratique dès 1935 et ils ne prennent officiellement la dénomination de Parti libéral qu'en 1958. Les démocrates-chrétiens se nomment d'abord Parti indépendant, puis Parti indépendant chrétien-social avant de devenir le Parti démocrate-chrétien en 1971. Dès lors, pour clarifier la lecture, les noms utilisés dans cette contribution seront ceux utilisés en 1999, date de la fin de cette recherche.
- 9 Au sujet des débuts politiques du mouvement ouvrier genevois, voir Charles Heimberg, *L'œuvre des travailleurs eux-mêmes? Valeurs et espoirs dans le mouvement ouvrier genevois au tournant du siècle (1885-1914)*, Genève, Slatkine, 1996.
- 10 L'Union nationale est issue en 1932 de la fusion de l'Union de défense économique, un parti créé en 1923 dont le programme consiste notamment à imposer des économies budgétaires à l'Etat, et de l'Ordre politique national, un mouvement d'extrême droite fondé en 1930 par la figure frontiste Georges Oltramare (1896-1960). Voir Cassis Youssef, *L'Union de défense économique. La bourgeoisie genevoise face à la crise 1923-1932*, [Genève], Presses universitaires romandes, 1976; Roger Joseph, *L'Union nationale 1932-1939. Un fascisme en Suisse romande*, Neuchâtel, La Baconnière, 1975.
- 11 Voir notamment Jean Batou, *Quand l'esprit de Genève s'embrace. Au-delà de la fusillade du 9 novembre 1932*, Lausanne, Éditions d'en bas, 2012.

au niveau cantonal, à travers le PS mené par Léon Nicole (1887-1965), parvient à obtenir une majorité au Conseil d'Etat genevois entre 1933 et 1936¹², alors que la Ville reste un bastion bourgeois. Cela a pour effet de rapprocher les formations politiques de droite, qui s'allient dès 1936 sous la bannière de l'«Entente nationale». Dès lors, l'après-guerre est caractérisé par la collaboration entre les partis de droite et une participation minoritaire du Parti socialiste au sein du Conseil administratif, tandis que le Parti communiste, interdit à Genève en 1937 et au niveau fédéral en 1941, renaît de ses cendres à partir de 1943 et la création du Parti suisse du travail, en 1944, sous la férule de Léon Nicole.¹³ Les années 1960 voient pourtant l'essor d'une nouvelle formation politique d'extrême droite, Vigilance, qui s'inscrit dans le sillage des initiatives xénophobes dites «Schwarzenbach» de l'Action nationale, et qui périclite au début des années 1990.¹⁴ Mais la fin des années 1960 et les années 1970 sont également celles des «nouveaux mouvements sociaux» (écologistes, pacifistes ou féministes)¹⁵, qui donnent lieu à la création de plusieurs groupements écologistes en Suisse¹⁶, bien qu'à Genève, les Verts ne siègent au Conseil municipal qu'à partir de 1987. La dernière décennie du XX^e siècle se distingue par un changement du rapport de force politique : les socialistes, alliés à la gauche radicale et aux Verts, réussissent à obtenir de manière durable une majorité au sein du Conseil municipal qui leur avait échappé jusqu'alors. Le graphique 1 ci-contre revient plus précisément sur l'évolution des rapports de force partisans en termes de sièges au sein de l'organe délibératif genevois au fil du siècle. Le nombre de sièges disponibles est de 41 entre 1914 et 1927, puis, dès 1931, suite à la fusion de la ville de Genève avec les communes environnantes¹⁷, il varie entre 62 et 79 sièges jusqu'en 1955, avant d'être fixé à 80 à partir de 1959.

Sur le graphique 1, la date de 1914 correspond à la première élection du Conseil municipal se faisant par le biais d'un système électoral proportionnel, ce qui implique une répartition des sièges au prorata des résultats obtenus par des

12 Sur la parenthèse socialiste des années 1930 au Conseil d'Etat genevois, voir Alex Spielmann, *L'aventure socialiste genevoise. 1930-1936. De l'opposition à l'émeute. De l'émeute au pouvoir. Du pouvoir à l'opposition*, Lausanne, Payot, 1981.

13 Voir André Rauber, *Histoire du mouvement communiste suisse*, Genève, Slatkine, 1997-2000.

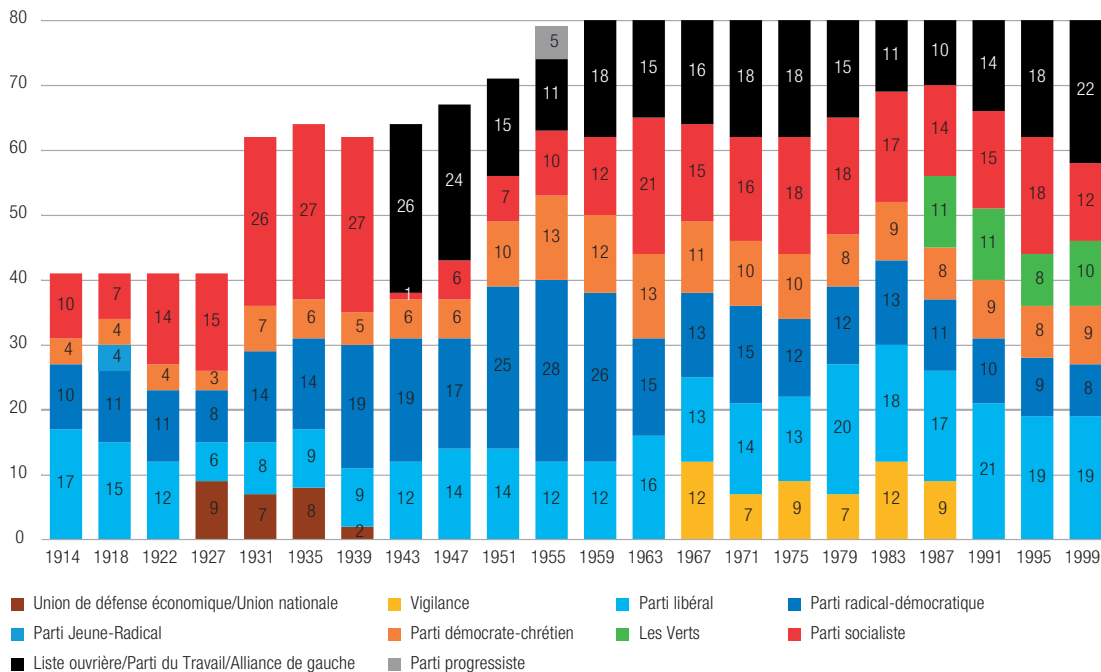
14 Voir Damir Skenderovic, *The Radical Right in Switzerland. Continuity and Change, 1945-2000*, New York, Berghahn Books, 2009, pp. 61-65.

15 Voir Marco Giugni, *Entre stratégie et opportunité. Les nouveaux mouvements sociaux en Suisse*, Zurich, Seismo, 1995.

16 Sur les débuts des formations écologistes en Suisse, voir Werner Seitz, «Concombres et pastèques. L'histoire des Verts en Suisse», in Matthias Baer et Werner Seitz (dir.), *Les Verts en Suisse. Leur politique. Leur histoire. Leur base*, Zurich, Rüegger, 2009, pp. 19-30.

17 À ce sujet, voir Hansjörg Roth, *La fusion des communes de l'agglomération urbaine genevoise en 1930*, Genève, Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 2004.

Graphique 1. Composition partisane du Conseil municipal de la Ville de Genève entre 1914 et 1999, en nombre de sièges.



Sources : *Mémorial des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève et Comptes rendus de l'Administration municipale de la Ville de Genève, 1914-1999.*

listes partisans, bien qu'un quorum de 7% des voix soit nécessaire pour qu'une liste puisse obtenir des sièges. Par ailleurs, la date de 1963 marque la première élection où des femmes sont éligibles et élues.¹⁸ Ensemble, jusqu'à la fin des années 1980, libéraux, radicaux et démocrates-chrétiens représentent les forces politiques prépondérantes du Conseil municipal, qui reste dominé par le centre droit.

En termes de répartition des sièges, après une domination libérale au début du siècle, les radicaux dépassent les libéraux entre 1927 et 1959 avant une phase relativement paritaire entre les deux partis jusqu'en 1979 où les libéraux reprennent un avantage de manière durable.¹⁹ Quant aux démocrates-chrétiens,

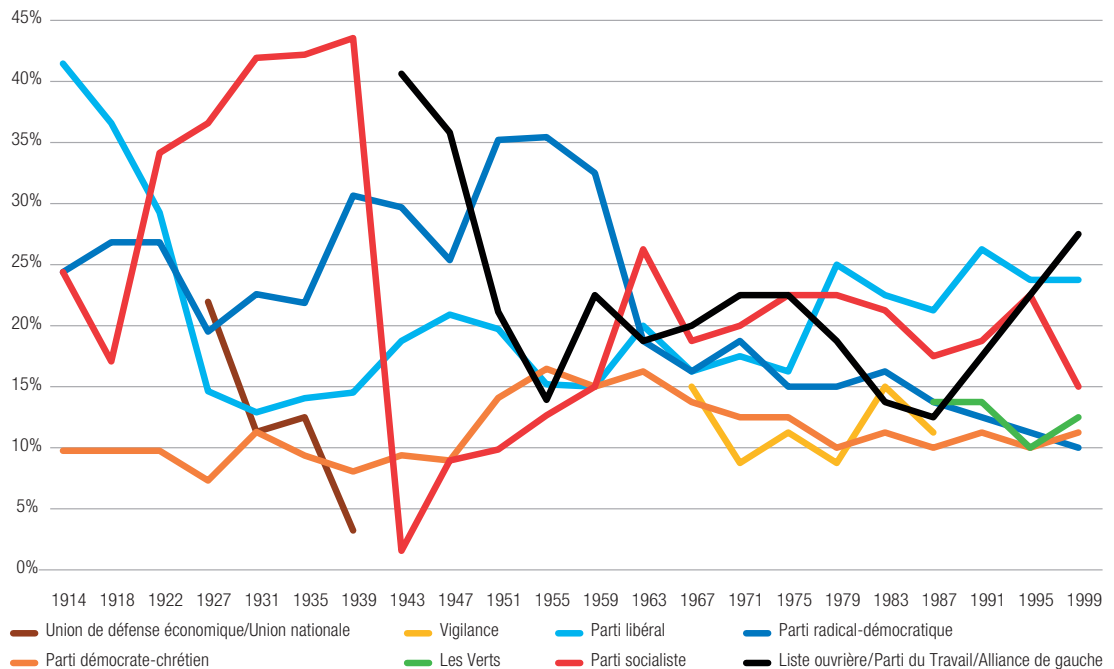
18 Leur taux est de 15% (12) en 1963 et il augmente progressivement jusqu'à 36,25% (29) en 1999.

19 Depuis 2009 au niveau fédéral et depuis 2011 à Genève, les libéraux et les radicaux ont fusionné pour devenir le Parti libéral-radical.



En 1947, le Parti radical propose une étonnante perspective céleste pour sa vision de Genève. L'affiche est signée Snell. (Bibliothèque de Genève)

Graphique 2 : Évolution de la force des principaux partis politiques au sein du Conseil municipal de la Ville de Genève entre 1914 et 1999, en %.



Sources : *Mémorial des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève et Comptes rendus de l'Administration municipale de la Ville de Genève, 1914-1999.*

relativement marginaux au début du siècle, ils obtiennent entre 10 et 13 sièges de 1951 à 1975, puis connaissent une baisse à partir de 1978 où ils oscillent entre 8 et 9 sièges et ce, jusqu'à la fin du siècle. À noter que l'extrême droite, représentée dans les années 1930 par l'Union nationale et de 1967 à 1987 par Vigilance, ne parvient jamais à dépasser les libéraux et les radicaux, quelle que soit la législature. Jusqu'en 1939, les socialistes sont la seule force de gauche représentée au sein de l'organe délibératif de la Ville de Genève. En effet, alors que le Parti socialiste suisse (PSS) refuse d'adhérer à la III^e Internationale, cela entraîne une scission et la création du Parti communiste suisse qui est fondé en 1921 ; néanmoins, la section communiste genevoise reste marginale : un départ massif d'adhérents socialistes n'a lieu qu'en 1939 à Genève, lorsque Léon Nicole, dirigeant du Parti socialiste genevois, est expulsé du PSS pour son approbation

du Pacte germano-soviétique²⁰. De fait, lors des élections suivantes, en 1943, le Parti socialiste chute de manière vertigineuse en faveur de la gauche radicale représentée par une «Liste ouvrière» (voir encadré), et il faut attendre

Interdictions communistes et Liste ouvrière (1937-1943)

Entre 1937 et 1938, les formations politiques communistes sont successivement interdites dans les cantons de Neuchâtel, Genève et Vaud; à Genève, cette interdiction fait l'objet d'une votation populaire le 13 juin 1937 approuvée par le corps électoral. Désormais sans parti, les communistes genevois rejoignent les rangs socialistes. Or, en 1939, suite à son exclusion du Parti socialiste suisse, Léon Nicole fonde la Fédération socialiste suisse (FSS) qui regroupe la grande majorité des militants du mouvement ouvrier genevois et vaudois mais celle-ci est à son tour interdite par un arrêté du Conseil fédéral le 27 mai 1941. Par ailleurs, 271 personnes sont déclarées inéligibles à Genève alors que les membres de la FSS siégeant au Conseil municipal y sont exclus par décision majoritaire de ses membres le 27 juin 1941¹. Pour contourner l'interdiction, une «Liste ouvrière» composée de personnalités relativement peu connues est présentée aux élections communales genevoises de mai 1943². Celle-ci parvient à obtenir 26 sièges sur 64 au Conseil municipal. Le Parti socialiste ne préserve qu'un seul siège, celui de l'instituteur Georges Borel (1900-1975). En 1944, les membres de la liste ouvrière rejoignent finalement le Parti suisse du travail.

1 MCM, séance du 27 juin 1941, pp. 140-152.

2 Voir André Rauber, «L'époque des 'interdictions communistes'», *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*. N° 20, 2004, pp. 153-166.

1955 et un long travail de reconstruction pour le voir faire jeu égal en termes de sièges avec le Parti du travail (PdT) et encore, cela est dû à une nouvelle scission nicoliste, le Parti progressiste, créé en 1954, qui obtient 5 sièges en 1955 avant de disparaître en 1958.

Au Conseil municipal, la gauche radicale est représentée par le Parti du travail mais à partir de 1993, celui-ci se présente sous l'étiquette de l'Alliance de gauche (AdG) qui regroupe également des représentant-e-s du mouvement solidaritéS ainsi que des indépendant-e-s. Si les Verts dépassent d'un siège les membres du PdT en 1987, lors de leur arrivée au Conseil municipal, par la suite leur effectif reste inférieur à celui des deux autres partis de gauche. Fait marquant, l'année 1991 est celle d'un renversement de majorité en faveur de la gauche: bien que le Conseil municipal connaisse une répartition des sièges égale entre les partis politiques de gauche et de droite, le Conseil administratif de la Ville bascule quant à lui durablement en faveur de la gauche avec l'élection d'un écologiste, d'une socialiste et d'un représentant du Parti du travail aux côtés d'une libérale et d'un radical.

20 Voir Pierre Jeanneret, *Léon Nicole et la scission de 1939. Contribution à l'histoire du Parti socialiste suisse*, [Berne], Fonds national suisse de la recherche scientifique, 1987.

Présentation des données

Si les rapports de force politiques changent au fil du siècle, on l'a vu, qu'en est-il des personnes qui siègent au sein du Conseil municipal? Pour mener à bien notre analyse, nous avons créé une base de données biographique²¹, comprenant 463 membres du Conseil municipal de la Ville de Genève aux six dates-clés de notre panel d'années d'élections communales (1935, 1955, 1971, 1979, 1991, 1999). Afin de la constituer, nous avons consulté en premier lieu le *Mémorial des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève* et les Comptes rendus de l'Administration municipale de la Ville de Genève qui comportent les listes de conseillers et de conseillères siégeant au Conseil municipal lors des années d'élections retenues.²² Nous avons également examiné pour les mêmes années des documents liés aux élections aux Archives d'Etat de Genève (AEG)²³ et à la Bibliothèque de Genève (BGE).²⁴ Les informations biographiques manquantes ont été complétées par une recherche dans la presse numérisée : le *Journal de Genève*²⁵ d'obédience libérale-conservatrice et *Le Peuple*²⁶ organe de presse socialiste romand. Nous avons pris en compte les personnes qui prêtent serment au début de la législature traitée. Pour analyser l'évolution du profil des élu-e-s, les données récoltées portent sur le niveau de formation et sur la profession exercée au moment de l'élection.²⁷ Le niveau de formation est mesuré en fonction de l'obtention ou non d'un diplôme universitaire. Pour la profession exercée, les informations récoltées ont été codées en fonction des 6 catégories et 22 sous-catégories présentées dans le tableau page 180.

21 Une partie de ces données est disponible en ligne sur la base de données des élites suisses créée par l'Observatoire des élites suisses à l'Université de Lausanne (<https://www2.unil.ch/elitessuisses/>, consulté le 12.04.2022).

22 Disponibles sur le site des Archives de la Ville de Genève (<http://www.ville-ge.ch/archivesenligne/>, consulté le 12.04.2022).

23 *Annuaire officiel de la République et Canton de Genève*; Imprimés divers.

24 Prospectus et tracts politiques genevois liés à une votation ou à une élection, pièces diverses (BGE, GF 2414).

25 Disponible sur le site « Le Temps archives » (<https://www.letempsarchives.ch>, consulté le 12.04.2022).

26 Disponible sur le site « Scriptorium » (<https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/browse>, consulté le 12.04.2022).

27 Le taux de données manquantes est de 11,7% (54) pour le niveau de formation et de 1,9% (9) pour la profession exercée. Les données manquantes concernent principalement les élus socialistes pour l'année 1935. En effet, les ouvriers et les salariés actifs au début du siècle ont laissé moins de traces que leurs homologues des partis bourgeois.

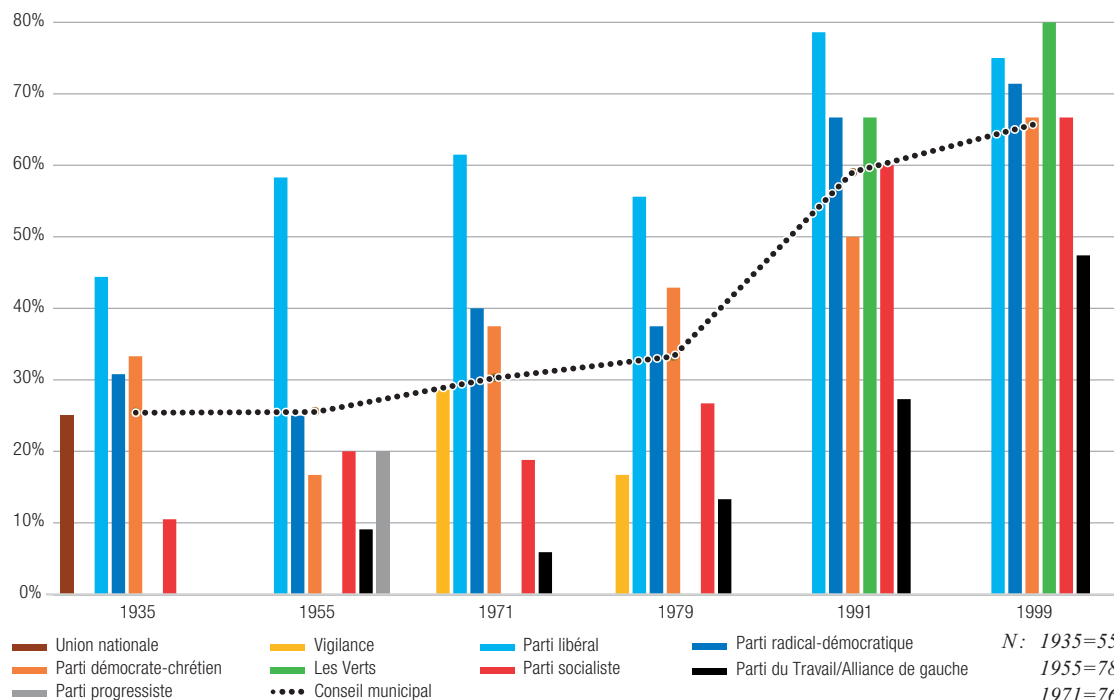
Tableau. Catégories et sous-catégories professionnelles

| Catégories professionnelles | Sous-catégories professionnelles |
|----------------------------------|--|
| Professions libérales | Avocat-e/Notaire Autres professions libérales (par exemple, architecte, ingénieur-e, médecin) |
| Entrepreneur-euse | Chef-fe d'entreprise Petit-e commerçant-e Agriculteur-trice |
| Professionnel-le de la politique | Dirigeant-e parti politique Dirigeant-e association d'intérêt public Dirigeant-e association patronale Secrétaire syndical-e Journaliste (au sein de la presse politique) |
| Salarié-e du public | Cadre du secteur public Travailleur-euse public académique Travailleur-euse public enseignant-e (primaire, secondaire) Travailleur-euse public santé/social Employé-e/ouvrier-ère public non manuel Employé-e/ouvrier-ère public manuel |
| Salarié-e du privé | Cadre du secteur privé Employé-e/ouvrier-ère privé non manuel Employé-e/ouvrier-ère privé manuel |
| Rentier-ère | Retraité-e Étudiant-e Ménagère |

L'académisation du Conseil municipal

Mesurer le niveau de formation permet d'observer s'il s'agit d'une ressource importante dans l'obtention d'un mandat politique. Étant majoritairement issus des classes populaires, on s'attend à ce que les membres des formations politiques de gauche soient moins nombreux que leurs homologues des partis de droite à être au bénéfice d'un titre universitaire durant la première moitié du XX^e siècle. On s'attend cependant à ce que cela change dès la deuxième moitié du XX^e siècle, lorsque l'accès aux études supérieures est facilité et se démocratise au sein de la population.

Graphique 3 : Proportion des membres du Conseil municipal de la Ville de Genève au bénéfice d'un titre universitaire entre 1935 et 1999, en %



N : 1935=55
1955=78
1971=76
1979=69
1991=61
1999=70

De manière générale, le niveau de formation des membres du Conseil municipal a crû durant la deuxième moitié du XX^e siècle : de 25,6% en 1955, la proportion d'universitaires augmente de plus du double en 1999 où elle atteint 65,7% ; la hausse la plus importante a lieu entre 1979 et 1991. Par ailleurs, depuis 1991, la majorité des membres de l'organe délibératif de la Ville de Genève est titulaire d'un diplôme académique. Cela suit une tendance plus largement observée dans les parlements européens et en Suisse où le taux d'universitaires augmente graduellement depuis la deuxième moitié du XX^e siècle.²⁸ Toutefois, le Conseil municipal ne suit pas la même tendance que les Chambres fédérales. En effet, au sein de celles-ci, bien que la part de diplômé-e-s augmente également entre 1957 et 1980 pour atteindre 69% – soit une proportion bien plus élevée que celle de l'organe délibératif de la Ville de Genève qui est de 33,3% en 1979 –, elle baisse à 62% en 2000 contre 65,7% à Genève. Au niveau fédéral, cela s'explique

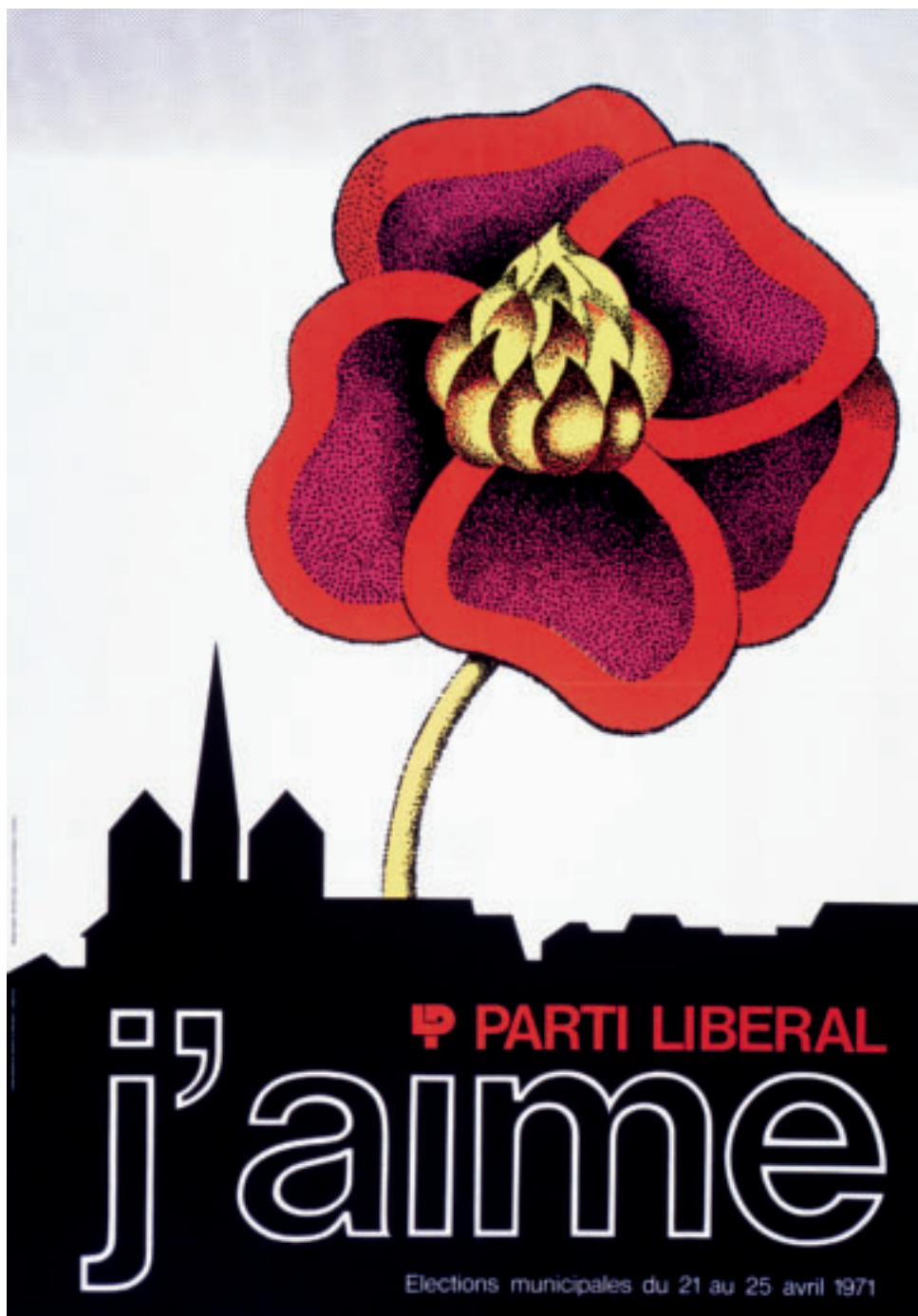
28 Daniel Gaxie et Laurent Godmer, «Cultural Capital and Political Selection: Educational Backgrounds of Parliamentarians», in Maurizio Cotta et Heinrich Best (dir.), *Democratic Representation in Europe. Diversity, Change, and Convergence*, Oxford, Oxford University Press, 2007, pp. 109-115.

notamment par la part croissante d'élus appartenant à l'Union démocratique du centre (UDC), dont le groupe parlementaire est celui comprenant le moins d'universitaires depuis les années 2000.²⁹ Or, à Genève, l'UDC ne fait son apparition qu'en 2003.

Qu'en est-il de l'évolution propre à chaque parti ? A droite, le Parti libéral se distingue avec le plus haut taux d'universitaires et ce, sur l'ensemble de la période, à l'exception de 1999, où il est dépassé par les Verts. Le taux de libéraux diplômés ne se retrouve en dessous de la barre des 50% qu'en 1935 mais il connaît par la suite une moyenne de 58,5% entre 1955 et 1979 et de 76,8% entre 1991 et 1999. A titre comparatif, ce n'est qu'en 1991 que les groupes radical (66,7%) et démocrate-chrétien (50%) ont un effectif avec une majorité ou une moitié d'universitaires. A gauche, la tendance est différente. Avec des parts d'universitaires beaucoup plus faibles jusqu'en 1971, les socialistes et les membres du PdT voient leur proportion de diplômé-e-s augmenter de manière non linéaire entre 1935 et 1999. Pour les socialistes, la hausse principale se fait entre 1979 et 1991, où le taux fait plus que doubler et passe de 26,7 à 60%, avant d'atteindre 66,7% en 1999. Les socialistes genevois suivent une évolution similaire à leurs homologues siégeant au Conseil national où le groupe parlementaire socialiste connaît également une très forte augmentation du nombre d'universitaires entre 1980 et 2000.³⁰ Les élus du Parti du travail puis de l'Alliance de gauche n'atteignent jamais le 50% de diplômé-e-s et possèdent le plus faible taux de conseillers et de conseillères possédant un titre académique sur l'ensemble de la période. Toutefois, alors que la part d'universitaires du PdT est en moyenne de 9,4% entre 1955 et 1979, elle augmente progressivement pour atteindre 47,4% en 1999. Quant aux Verts, leurs élus possèdent depuis leur apparition un taux d'universitaires élevé, faisant jeu égal avec les membres du groupe radical en 1991, uniquement dépassés par les élus du Parti libéral. Les écologistes sont même la députation avec la part d'universitaires la plus haute en 1999 où celle-ci atteint 80%. Cela est compréhensible dans la mesure où les Verts sont issus des nouveaux mouvements sociaux des années 1970 et ne possèdent pas d'origine ouvrière contrairement aux autres partis de gauche.

29 Andrea Pilotti, *Entre démocratisation et professionnalisation...*, *op. cit.*, pp. 214-220

30 Oscar Mazzoleni, André Mach et Andrea Pilotti, «Entre professionnalisation et proximité. L'évolution du profil des candidats et des élus socialistes depuis les années 1950», in Sarah Nicolet et Pascal Sciarini (dir.), *Le destin électoral de la gauche. Le vote socialiste et vert en Suisse*, Chêne-Bourg, Georg, 2010, pp. 343-344.



*L'affiche du Parti libéral pour les élections municipales genevoises de 1971 est toute une promesse.
Auteur : s.n. (Bibliothèque nationale suisse).*



La grenouille qui grossit démesurément, un thème récurrent de la propagande politique de droite. Ici, l'affiche de Pierre-André Jacot pour la campagne de Vigilance en 1987. En ville de Genève, Vigilance retrouve en 1983 son score flamboyant de 1967 puis dégonfle et disparaît du paysage politique local en 1991. (Bibliothèque de Genève).

Plusieurs explications sont possibles pour comprendre l'académisation du parlement genevois. De manière générale, durant la deuxième moitié du XX^e siècle, l'accès aux études supérieures se démocratise et cela est d'autant plus le cas à Genève, cité universitaire. Sur l'ensemble du siècle, en ce qui concerne les membres des partis de droite, en particulier les libéraux, la non-professionnalisation de la fonction de conseiller-ère a favorisé l'élection régulière de « notables » possédant de fortes ressources financières (couplées à une grande disponibilité en termes de temps) et, de fait, la possibilité de réaliser des études universitaires, ressources qu'ils et elles peuvent par la suite mobiliser dans le cadre de leur activité politique.³¹ En outre, la hausse d'universitaires se conjugue avec l'augmentation des élu-e-s des partis de gauche, notamment des Verts et des socialistes dont le profil professionnel, on le verra ensuite, à partir des années 1990, se transforme pour se rapprocher sur certains points de celui de leurs homologues de droite.

L'évolution des professions exercées par les membres du Conseil municipal

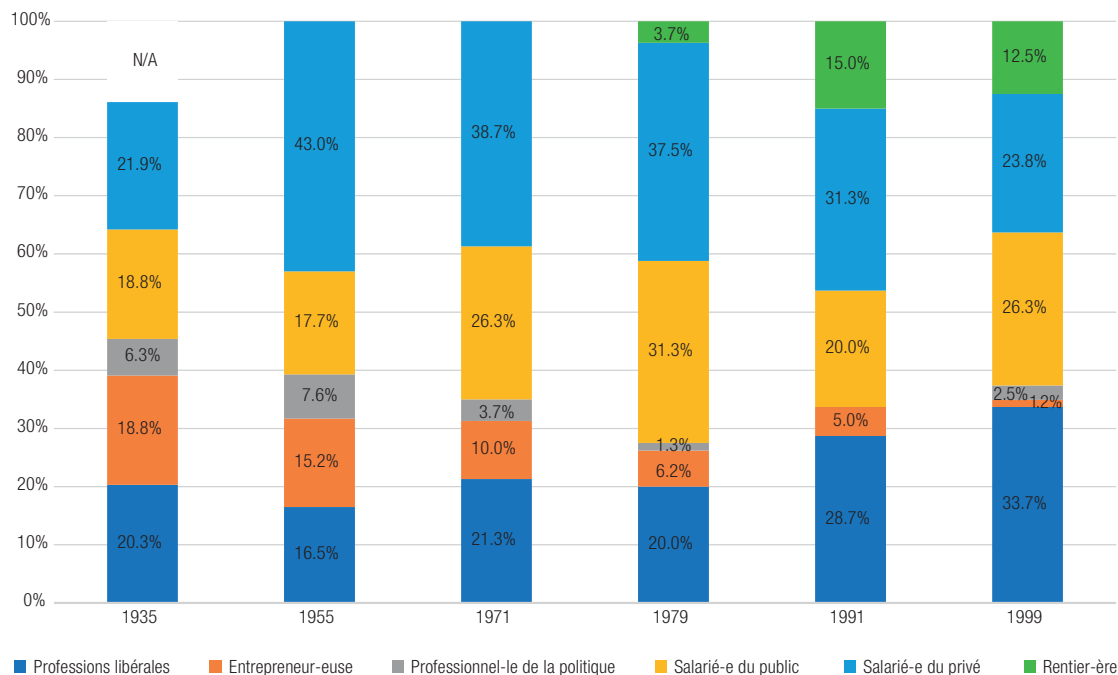
L'étude de la profession exercée par les parlementaires est une dimension classique de leur analyse.³² Elle permet de comprendre quelles professions sont les plus à même de favoriser une carrière politique et d'exercer un mandat électif. Du fait de la part importante des élu-e-s libéraux et radicaux qui, on l'a vu à travers le niveau de formation, comprennent un nombre élevé de notables, on s'attend à une présence constante de membres exerçant une profession libérale, de chef-fe-s d'entreprise ou d'employé-e-s avec une position de cadre. Par ailleurs, durant les années 1930, avec la progression du Parti socialiste, on prévoit d'identifier une part élevée d'employé-e-s du public et du privé exerçant une profession manuelle : avec un phénomène de tertiarisation de l'emploi qui a lieu dans la deuxième moitié du XX^e siècle, on s'attend à ce que cette part diminue progressivement dans un même temps. Plus généralement, on pourra observer si le profil des élu-e-s issus des partis politiques de gauche tend à se rapprocher au fil du siècle de celui des élu-e-s des partis de droite.

Sur l'ensemble de la période, excepté en 1999, les salarié-e-s du privé prédominent au sein du Conseil municipal. Ils/elles atteignent leur plus haut taux en 1955 à 43% puis déclinent progressivement jusqu'à 23,8% en 1999. Il est

31 Sur la persistance de la figure du notable dans les parlements suisses, voir André Mach, « Principe de milice et élites politiques : quelles implications ? », in Andrea Pilotti et Oscar Mazzoleni (dir.), *Le système de milice et la professionnalisation politique en Suisse*, Neuchâtel, Alphil, 2019, pp. 239-243.

32 Voir notamment Frédéric Sawicki, « Classe les hommes politiques. Les usages des indicateurs de position sociale pour la compréhension de la professionnalisation politique », in Michel Offerlé (dir.), *La profession politique. XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Belin, 1999, pp. 135-170.

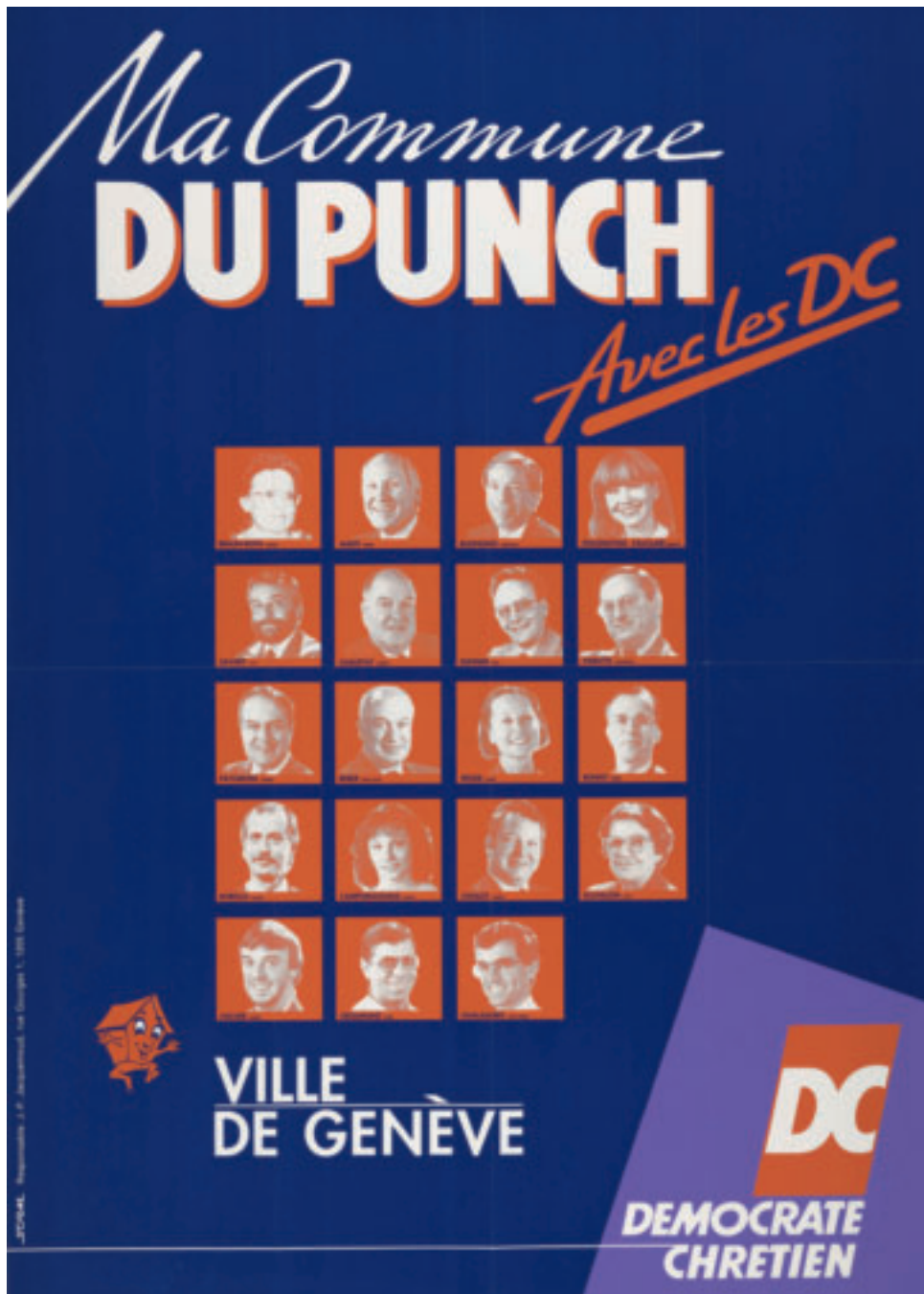
Graphique 4 : Évolution des catégories professionnelles représentées par les membres du Conseil municipal de la Ville de Genève entre 1935 et 1999, en %



N : 1935=64
 1955=79
 1971=80
 1979=80
 1991=80
 1999=80

toutefois important de noter que la répartition des salarié-e-s du privé au sein des trois sous-catégories présentées dans le tableau page 180 plus haut varie fortement au fil du siècle. En effet, alors que la part des salarié-e-s du privé qui exercent un travail manuel est de 50% en 1935 et même de 61,8% en 1955, celle-ci chute à 25,8% en 1971 et ne représente plus que 12% en 1991. En effet, alors que la part de cadres (présents uniquement au sein des partis de droite) reste assez stable sur l'ensemble de la période avec une moyenne de 21,6%, les professions manuelles sont progressivement remplacées par des professions non manuelles, ce qui est à mettre en lien avec un phénomène de tertiarisation de la structure de l'emploi durant la deuxième moitié du XX^e siècle³³, marqué à Genève par une baisse constante de la part des emplois dans l'industrie depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale en faveur du secteur tertiaire, phéno-

33 Sur le phénomène de tertiarisation de la structure de l'emploi, voir Daniel Oesch, *Redrawing the Class Map. Stratification and Institutions in Britain, Germany, Sweden and Switzerland*, Londres, Palgrave Macmillan, 2006, pp. 29-32.



Dans les années 1980-1990, le Parti démocrate-chrétien maintient un groupe stable de 8-9 membres au Conseil municipal. Auteur: SCRM. (Bibliothèque de Genève).

mène accentué par l'implantation de plusieurs organisations internationales³⁴, mais également avec une transformation du profil des élu-e-s de gauche, on le verra plus bas. Entre 1955 et 1979, les salarié-e-s du public sont la deuxième catégorie professionnelle la plus présente. L'année 1999 marque un renversement : les employé-e-s du public dépassent celles et ceux du privé, et la proportion de membres exerçant une profession libérale devient la plus importante au sein de l'organe délibératif de la Ville de Genève : alors que cette part est relativement stable entre 1935 et 1979 avec une moyenne de 19,5%, une hausse de 8,7 points de pourcentage a lieu en 1991, puis une seconde de 5 points en 1999. Les professionnel-le-s de la politique sont marginaux sur l'ensemble de la période : jusqu'en 1955, il s'agit majoritairement de journalistes politiques et de secrétaires syndicaux mais à partir de 1971, les dirigeant-e-s d'association d'intérêt public sont prédominants. La part d'entrepreneur-euse-s est, quant à elle, importante entre 1935 et 1955 mais chute par la suite et disparaît presque en 1999. Alors que l'on compte deux agriculteurs entre 1935 et 1955, les entrepreneur-euse-s se répartissent de manière égale entre petit-e-s commerçant-e-s, majoritaires en 1935 et les chef-fe-s d'entreprise, majoritaires par la suite. Enfin, les rentier-ère-s font leur apparition en 1979. Si l'on compte, dans ce groupe, quelques retraité-e-s et étudiant-e-s, les ménagères y sont majoritaires. L'évolution des professions exercées par les membres du Conseil municipal ne se fait toutefois pas de la même manière au sein des différentes formations politiques, qu'en est-il exactement pour les partis de droite et de gauche ?

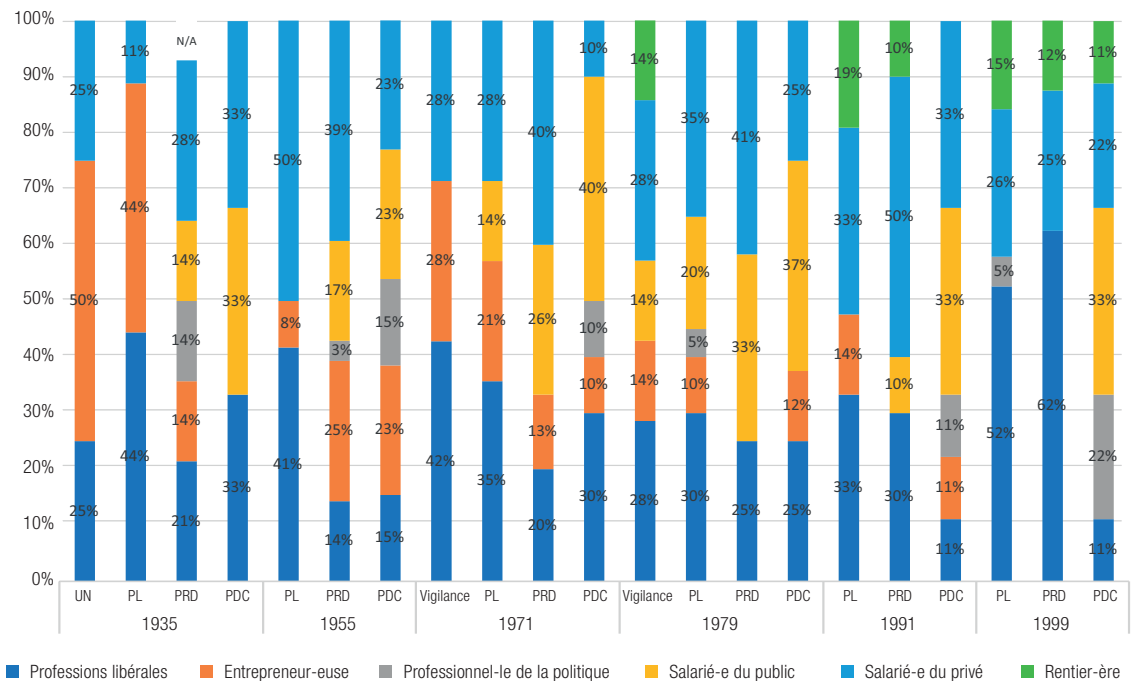
Les professions exercées par les membres des partis politiques de droite

Pour les partis de droite, en observant le graphique 5 ci-contre, ce qui frappe de prime abord est la différence entre les libéraux et les radicaux. En effet, excepté en 1955 et en 1979, la majorité des libéraux exercent une profession libérale (en moyenne 40,6% entre 1935 et 1971, 31,7% entre 1979 et 1991, et 52,6% en 1999), à l'image de Georges Haldenwang (1896-1960), avocat et président du Parti libéral genevois entre 1936 et 1938.³⁵ Les radicaux, quant à eux, jusqu'en 1991, sont majoritairement des salarié-e-s du privé dont le pourcentage est relativement stable entre 1935 et 1991 avec une moyenne de 42,8%. C'est notamment le cas du radical Henri Perrig (1916-1985), chef du service des relations publiques de l'Union de banques suisses, élu en 1959 et président en 1970 du Conseil municipal, où il siège pendant près de vingt ans. Sur l'ensemble de la

34 Olivier Perroux, *Histoire de Genève, Tome 3 : De la création du canton en 1814 à nos jours*, Neuchâtel, Alphil, 2014, pp. 106-109.

35 Il entre en 1932 au Conseil municipal et le quitte en 1939. Il siège également au Grand Conseil genevois (1936-1945) et au Conseil national (1942-1943).

Graphique 5 : Évolution des catégories professionnelles représentées par les membres du Conseil municipal de la Ville de Genève appartenant à des partis politiques de droite entre 1935 et 1999, en %



N : 1935=37
 1955=53
 1971=46
 1979=47
 1991=40
 1999=36.

période, les employé-e-s du privé membres du Parti radical se répartissent pour environ un tiers dans chaque sous-catégorie, alors que pour les élu-e-s du Parti libéral, sur l'ensemble de la période également, les cadres représentent 58,1% des salarié-e-s du privé et les employé-e-s manuels sont marginaux. La part de professions libérales devient elle aussi majoritaire dans le groupe radical en 1999, où elle atteint 62,5%. La différence de profil entre les membres de deux partis pourrait s'expliquer par la persistance chez les libéraux genevois – durant la première partie du siècle tout du moins – d'élue-s appartenant à d'anciennes familles patriciennes historiquement au pouvoir durant l'Ancien Régime, alors que les radicaux représentent plutôt une petite bourgeoisie émergente apparue au cours du XIX^e siècle.³⁶

36 Voir Michael A. Strelbel, Baptiste Antoniazza et André Mach, «Getting Rid of Their Ties. The Long-Term Evolution of Elite Networks and Profiles in the Three Largest Swiss Cities, 1890-2020», *Archiv für Sozialgeschichte*, N° 61, 2021, pp. 176-178.

Cependant, si les salariés-e-s du privé et les professions libérales forment le socle des catégories professionnelles présentes au sein des deux principaux partis de droite, on constate des différences concernant les autres catégories professionnelles. En effet, dans le groupe PRD, les salarié-e-s du public forment une catégorie importante dont la part varie entre 10% (1935) et 33,3% (1979). Or, parmi les élu-e-s du Parti libéral, historiquement réfractaires au processus de centralisation de l'Etat, les salarié-e-s du public ne sont présents qu'en 1971 et 1979 avec un taux respectivement de 14,3% et 20%. Cette différence est compensée dans le groupe libéral par une présence constante d'entrepreneur-euse-s (en majorité des chef-fe-s d'entreprise), bien que leur part varie fortement en fonction des dates. Cela rapproche d'ailleurs les élu-e-s du Parti libéral des élu-e-s de Vigilance, menés par l'avocat Arnold Schlaepfer (1916-2011), qui, en 1971 et en 1979, présentent un profil professionnel très proche de leurs homologues du groupe libéral. A noter que de manière générale, à l'instar de tendances relevées au sein de plusieurs parlements nationaux européens entre 1900 et 1975, en Ville de Genève le profil des démocrates-chrétiens tend à se situer de manière intermédiaire entre les parlementaires de la famille libérale-radical et les socialistes³⁷ : on observe ainsi, tout comme pour les socialistes, une prédominance des salarié-e-s du public (notamment des cadres et des enseignant-e-s) et, de manière générale, une part plus élevée de professionnel-le-s de la politique que dans les autres partis de droite (notamment des syndicalistes chrétiens) à l'image de Edmond Ganter (1910-1989), secrétaire syndical, secrétaire général de Caritas et journaliste au *Courrier*, qui siège de 1939 à 1963 au Conseil municipal de la Ville.³⁸ Cependant, le taux de diplômé-e-s universitaires, de membres exerçant une profession libérale ou étant entrepreneurs-euse-s rapproche plutôt les démocrates-chrétiens des élu-e-s des groupes libéral et radical.

Les professions exercées par les membres des partis politiques de gauche

Émanation du mouvement ouvrier, les deux principaux partis de gauche, les socialistes et les membres du Parti du travail, affichent un profil légèrement différent. Alors que tous les deux sont sans surprise, comme on peut le voir sur le graphique 6 plus bas, très majoritairement représentés par des salarié-e-s sur l'ensemble de la période, chez les socialistes, il s'agit avant tout d'employé-e-s

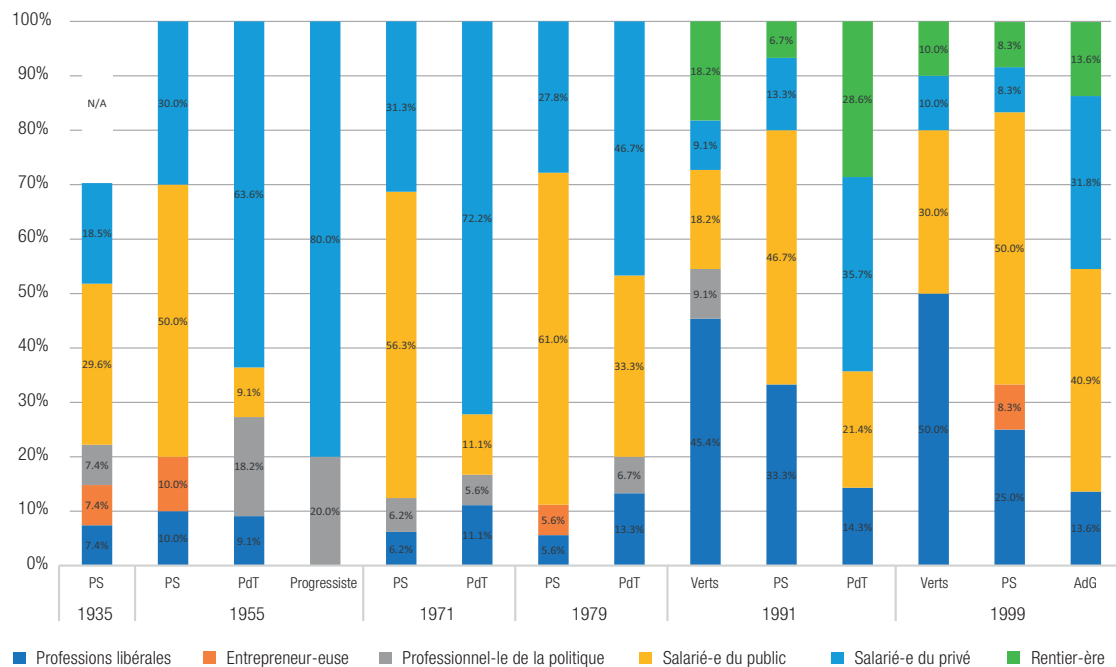
37 Luca Verzichelli, «Christian Democratic Parliamentarians: From a Century of Multifaceted Recruitment to the Convergence within a "Larger Family"», in Maurizio Cotta et Heinrich Best (dir.), *Democratic Representation in Europe. Diversity, Change, and Convergence*, Oxford, Oxford University Press, 2007, pp. 262-264.

38 Edmond Ganter siège également au Grand Conseil genevois (1948-1963) avant d'être élu au Conseil administratif de la Ville de Genève (1963-1967).



*Le «é» vert, ici imprimé sur du papier recyclé, imaginé par Daniel Rinaldi, ponctue longtemps les campagnes électorales des écologistes genevois à partir de 1983. (Source: Laurent Rebeaud, *La Suisse verte*, L'âge d'homme, Lausanne, 1987). (Bibliothèque de Genève).*

Graphique 6 : Évolution des catégories professionnelles représentées par les membres du Conseil municipal de la Ville de Genève appartenant à des partis politiques de gauche entre 1935 et 1999, en %



N: 1935=27
 1955=26
 1971=34
 1979=33
 1991=40
 1999=44

du public (avec une moyenne de 53,5% entre 1955 et 1991) comme Manuel Tornare (1951-) à la longue carrière politique³⁹, enseignant lorsqu'il accède au Conseil municipal en 1979. Quant aux représentant-e-s du PdT, ce sont pour la plupart des employé-e-s du privé (avec une moyenne de 55% entre 1955 et 1991); il en va d'ailleurs de même en 1955 pour le Parti progressiste, dissidence éphémère du Parti du travail. Cette différence pourrait peut-être s'expliquer par la proximité plus grande entre les socialistes et l'administration publique, les socialistes siégeant notamment au sein du Conseil administratif de la Ville de Genève depuis 1914, alors que les membres du PdT n'y accèdent qu'en 1970 avec l'élection de Roger Dafflon (1914-1996), député au Grand Conseil genevois et conseiller national. En outre, en 1999, avec un taux de 40,9%, l'Alliance de gauche présente elle aussi une part plus élevée d'employé-e-s du public, ce qui s'explique par l'arrivée de membres du mouvement solidarités.

³⁹ Manuel Tornare siège au Conseil municipal de Confignon de 1975 à 1979, au Conseil municipal de la Ville de Genève de 1979 à 1999, au Conseil administratif de la Ville de Genève entre 1999 et 2011, mais également au Grand Conseil genevois entre 2009 et 2012, puis au Conseil national de 2011 à 2019.

Fait intéressant, les Verts, menés depuis le début des années 1990 par le travailleur social Ueli Leuenberger (1952-), affichent un profil radicalement différent dès leur apparition : se rapprochant des partis de droite, les écologistes exercent majoritairement des professions libérales avec une part de 50% en 1999. Toutefois, contrairement aux membres libéraux et radicaux du Conseil municipal, où la part d'avocat-e-s et de notaires est importante, on n'en dénombre qu'un seul chez les écologistes en 1991. A partir de 1991, les socialistes suivent une tendance similaire. En effet, bien que les salarié-e-s du public restent majoritaires, le taux de socialistes exerçant une profession libérale, marginal jusqu'à 1979 avec 5,6%, passe à 33,3% en 1991 avec une majorité d'avocat-e-s et de notaires. Cette tendance pourrait être liée à la transformation de l'électorat socialiste : alors que la proportion d'ouvrier-ère-s au sein de la population décline durant la deuxième moitié du XX^e siècle, le parti décide d'intégrer dans son programme de nouvelles revendications sociétales issues des nouveaux mouvements sociaux des années 1970, à même de toucher une autre part de la population, notamment les spécialistes socio-culturels qui constituent d'ailleurs également l'électorat écologiste majoritaire.⁴⁰

Ainsi, alors que son électorat se transforme, on constate que ses élu-e-s en font de même. Par ailleurs, on peut également observer cette évolution à travers le changement de la répartition des élu-e-s de partis de gauche au sein des sous-catégories des salarié-e-s du public : les employé-e-s manuels sont les plus nombreux en 1935, représentant 37,5% des élu-e-s des partis de gauche, mais diminuent sensiblement au fil du siècle pour n'être plus que 5,5% en 1999. Cela est à mettre en lien avec la forte tertiarisation de l'emploi en Suisse durant la deuxième moitié du XX^e siècle, couplée à la transformation de la structure de l'emploi public : fortement consacrée aux anciennes régies fédérales telles que les Postes, Télégraphes et Téléphones (PTT) ou les Chemins de fer fédéraux (CFF) durant la première moitié du XX^e siècle, celle-ci s'est par la suite massivement accrue dans les domaines de la santé et du social, de même que dans l'enseignement primaire, secondaire et au sein des universités et ce, particulièrement dans les villes.⁴¹

40 Voir Daniel Oesch et Line Rennwald, «La disparition du vote ouvrier? Le vote de classe et les partis de gauche en Suisse», in Sarah Nicolet et Pascal Sciarini (dir.), *Le destin électoral de la gauche. Le vote socialiste et vert en Suisse*, Chêne-Bourg, Georg, 2010, pp. 219-256; Line Rennwald, *Partis socialistes et classe ouvrière. Ruptures et continuités du lien électoral en Suisse, en Autriche, en Allemagne, en Grande-Bretagne et en France (1970-2008)*, Neuchâtel, Alphil, 2015.

41 Voir Roberto Di Capua, *Un système de « milice » sélectif... op. cit.*, pp. 146-163.

À partir de 1971, les travailleurs-euse-s de la santé et du social font leur apparition avec un taux assez stable dont la moyenne est de 19,2% entre 1971 et 1999, alors que les enseignant-e-s prennent la part du lion dès 1971, représentant la sous-catégorie la plus importante. Cela n'est pas étonnant dans la mesure où les enseignant-e-s forment une sous-catégorie dont le rôle est important dans les partis politiques de gauche, notamment en France où celles et ceux-ci occupent de nombreuses places de cadres au sein du Parti socialiste.⁴²

L'évolution des professions exercées : synthèse

De manière générale, au fil du siècle, les professions exercées de manière majoritaire par les membres du Conseil municipal de la Ville de Genève ont profondément changé. Premièrement, alors qu'ils représentent une part considérable des élu-e-s, le nombre de salarié-e-s du privé et du public qui pratiquent un travail manuel diminue drastiquement dès 1971 à la suite de la tertiarisation de la structure de l'emploi mais également par un changement du profil général des élu-e-s des partis de gauche. Sur l'ensemble de la période, la plupart des représentant-e-s des partis de droite exercent une profession libérale ou sont des salarié-e-s du privé. A gauche, il s'agit généralement de salarié-e-s issus du secteur public pour les socialistes et du secteur privé pour les membres du Parti du travail. Cela n'est toutefois pas le cas des élu-e-s écologistes du Parti des Verts qui comptent une majorité de parlementaires exerçant une profession libérale dès leur apparition. Plus généralement, on peut estimer que depuis 1991, en ce qui concerne les socialistes, on observe un processus partiel de «similarisation» de leur profil avec leurs homologues de partis de droite qui se traduit notamment par une part croissante de membres exerçant une profession libérale. À noter cependant que contrairement à la plupart des parlements européens où ce processus débute dès les années 1930⁴³, celui-ci intervient relativement tardivement au Conseil municipal de la Ville de Genève. Cela peut s'expliquer par le système dit de «milice» des organes délibératifs des communes suisses qui, contrairement aux parlements nationaux de la plupart des pays européens, ne sont pas des institutions professionnalisées. En effet, même au niveau fédéral, il faut attendre les années 1990 pour que les Chambres fédérales entreprennent un processus de professionnalisation resté par ailleurs inachevé.⁴⁴

42 Frédéric Sawicki, *Les réseaux du Parti socialiste. Sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997, pp. 54-55.

43 Voir Gabriella Ilonszki, «Socialist and Communist Members of Parliament: Distinctiveness, Convergence, and Variance», in Maurizio Cotta et Heinrich Best (dir.), *Democratic Representation in Europe. Diversity, Change, and Convergence*, Oxford, Oxford University Press, 2007, pp. 284-315.

44 Voir Andrea Pilotti, *Entre démocratisation et professionnalisation... op. cit.*, pp. 119-185.



Aux élections municipales du printemps 1995, le Parti du travail s'allie aux « Indépendants » et à Solidarités. L'Alliance de gauche place 18 élu-e-s au Conseil municipal, quatre de mieux que le PdT lors de la législature précédente. Auteur : Ivain Gressot (Bibliothèque de Genève).

pour

*l'emploi
les logements moins chers
la solidarité
la protection sociale*



*ne restez pas
sans voix!*

liste n° 3



Ville de Genève

les socialistes

En 1995, les socialistes de la Ville de Genève retrouvent leur sommet avec 18 élu-e-s, avant de chuter en 1999. Auteur: Frédéric de Perrot. (Bibliothèque de Genève).

Conclusion : des profils socio-professionnels qui tendent à se rapprocher

Les rapports de force politiques au sein du Conseil municipal de la Ville de Genève ont changé au cours du XX^e siècle, et il en va de même pour le profil socio-professionnel type de ses membres. Alors que le parlement genevois reste dominé par les partis de droite jusqu'en 1990, résistant à la vague socialiste des années 1930, c'est paradoxalement au moment où les forces de gauche prennent l'ascendant qu'il connaît un phénomène d'académisation très fort de même qu'un changement des catégories professionnelles dominantes : les salarié-e-s du privé perdent leurs prérogatives en faveur des membres exerçant une profession libérale et des salarié-e-s du public. Ces transformations également visibles et analysées dans d'autres villes suisses telles que Lausanne ou Zurich⁴⁵ sont dues à plusieurs facteurs. En premier lieu, alors que l'accès aux études supérieures se démocratise, elles ne sont plus l'apanage des classes sociales supérieures, présentes en nombre chez les libéraux, mais deviennent un critère important de sélection des candidats, quel que soit le parti politique. Par ailleurs, la tertiarisation de la structure de l'emploi très prononcée à Genève conduit à une disparition progressive de membres exerçant une profession manuelle en faveur d'élue-e-s exerçant une profession liée au secteur des services.

Dans un même temps, au niveau des villes, la structure de l'emploi public évolue elle aussi : les domaines de l'enseignement, du social et de la santé se développent fortement, ce qui entraîne une hausse de leurs représentant-e-s au sein des partis de gauche à partir des années 1970. En outre, pour ce qui est du Parti socialiste, il entreprend un processus de transformation de son programme politique pour attirer un nouvel électorat, ce qui se traduit également par une évolution du profil de ses élu-e-s dans la fonction publique mais également par une part toujours plus importante de ses membres exerçant une profession libérale. Venus des nouveaux mouvements sociaux des années 1970, les rangs du Parti des Verts connaissent dès leur apparition un nombre élevé d'élue-e-s exerçant une profession libérale. Si au sein des partis de droite, le profil socio-professionnel des membres du Conseil municipal de la Ville de Genève ne connaît pas de changements majeurs, pour les élu-e-s des partis de gauche, il tend à se rapprocher de celui de leurs homologues des partis de droite.

Loin d'être figé, le profil socio-professionnel type des membres du Conseil municipal change au fil du siècle et varie selon les partis politiques. Si nous sommes notamment revenus sur les évolutions liées à la démocratisation de

45 Voir Roberto Di Capua, *Un système de « milice » sélectif...*, op. cit.

l'accès aux études supérieures et à la tertiarisation de la structure de l'emploi, plusieurs éléments tels que les programmes politiques défendus par chaque parti, les réformes institutionnelles du parlement genevois (un système électoral proportionnel est mis en œuvre pour les élections dès 1914, mais la Ville fusionne avec les communes environnantes en 1931 et les femmes obtiennent le droit d'éligibilité en 1960) ou l'arrivée de nouvelles formations politiques, à l'image de Vigilance en 1967 et des écologistes en 1987, représentent également des dimensions importantes dans la sélection des candidates et candidats et, en dernière instance, des personnes élues au Conseil municipal. Ainsi, cette contribution pourrait être complétée par une étude retraçant ces événements, notamment à travers les débats parlementaires qu'ils suscitent et qui sont consignés au sein du *Mémorial des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève*. ■